



## La Municipalité de Pointe-Fortune recrute du personnel électoral

Pointe-Fortune, le 26 août 2025 . – La municipalité de Pointe-Fortune recrute du personnel électoral à l’occasion des élections générales municipales. Cette expérience citoyenne unique permet de contribuer concrètement à la démocratie. Puisque ce n’est pas nécessaire d’avoir 18 ans pour travailler lors d’élections municipales, les jeunes sont invités à participer au processus électoral en travaillant, notamment, lors de jours de vote.

Les personnes intéressées doivent avoir certaines disponibilités.

- Pour travailler lors du vote par anticipation, il faut être disponible le 26 octobre, de 9 h à 20 h 30, puis le 2 novembre, à compter de 18 h, pour le dépouillement des votes;
- Pour travailler le jour des élections, il faut être disponible le 2 novembre, de 9 h jusqu’à la fin du dépouillement des votes, qui commencera à 20 h.

Plusieurs postes de scrutatrices, scrutateurs et secrétaires de bureau de vote sont disponibles. Il y a aussi quelques postes de préposées ou préposés à l’information et au maintien de l’ordre (PRIMO) et d’aides-PRIMO.

- La scrutatrice ou le scrutateur dirige les activités du bureau de vote. Il s’adresse aux électrices et aux électeurs, il leur remet leur bulletin de vote et il procède au dépouillement des votes.
- La ou le secrétaire du bureau de vote indique, sur la liste électorale, les électrices et les électeurs qui ont voté. Il assiste la scrutatrice ou le scrutateur et il procède au dépouillement des votes.
- Le PRIMO et l’aide-PRIMO supervisent les activités dans le lieu de vote. Ils accueillent les électrices et les électeurs et les dirigent vers leur bureau de vote, notamment.

La rémunération varie selon le niveau de responsabilité du poste et selon le nombre d’heures de travail. Une journée peut nécessiter jusqu’à 14 h de travail. Une formation rémunérée est également offerte.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec le président d’élection, monsieur Jean-Charles Filion, président d’élection, par courriel, à l’adresse [directeur@pointefortune.ca](mailto:directeur@pointefortune.ca), ou par téléphone, au 450-451-5178 poste 2.

Source :

Jean-Charles Filion Président d’élection  
Municipalité de Pointe-Fortune  
694, rue Tisseur, Pointe-Fortune  
450-451-5178 poste 2  
[directeur@pointefortune.ca](mailto:directeur@pointefortune.ca)